



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°024/2022/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION
OBLIGATION « ECMR 6,25% NET 2022-2029 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Ministère des Finances du Cameroun procèdera le **mercredi 28 septembre 2022** à la première cotation de l'Emprunt Obligataire dénommé « **ECMR 6,25% NET 2022-2029** ».

L'intégralité des titres souscrits, soit **vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000) obligations**, sera admise sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC.

Les caractéristiques de ces obligations sont les suivantes :

- **Date de jouissance** : 27/05/2022 ;
- **Maturité** : 7 ans ;
- **Mode de remboursement** : l'amortissement du capital sera annuel, après un différé de 2 ans soit le paiement du cinquième (1/5) du capital chaque année pendant 5 ans. Les intérêts seront payables annuellement à partir de la date de jouissances des titres.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% soit 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **ECMR 6,25% NET 2022-2029** » sont priés de communiquer avec l'Arrangeur et Chef de file, les Co-Arrangeurs et Co-Chefs de file et le syndicat de placement de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, 22 septembre 2021 *En 023*

Le Directeur Général,



Louis BANGA NTOLO

RCCM : RC/DLA/2020/B/5383
www.bvmac.cm